



OCQUERRE

Communauté de communes



(https://ocquerre.fr/sites/ocquerre.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/logo_cc_paysdelourcq_300.jpg?itok=CVerJYH)

Présentation et compétences de la Communauté de Communes.

Ocquerre fait partie de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui compte 22 communes et 17 544 habitants.

La commune a délégué de nombreuses compétences à cette intercommunalité :

- Aménagement de l'espace (urbanisme, zones d'activités...)
- Développement économique (aides aux entreprises, emploi...)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (déchets, eau potable, assainissement...)
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique sociale (petite-enfance, famille, enfance-jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées...)
- Transport (transports collectifs routiers, transports scolaires...)
- Culture
- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux et socio-éducatifs
- Sport
- Tourisme
- Communications haut débit
- Gens du voyage

LIENS UTILES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

(<https://www.paysdelourcq.fr/accueil>)